



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
ARRONDISSEMENT D'ARGELES-GAZOST

COMMUNE DE SAINT-PÉ-DE-BIGORRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invité(e) à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu le

Jeudi 30 avril 2026 à 21 h en mairie,

dont vous trouverez l'ordre du jour ci-joint.

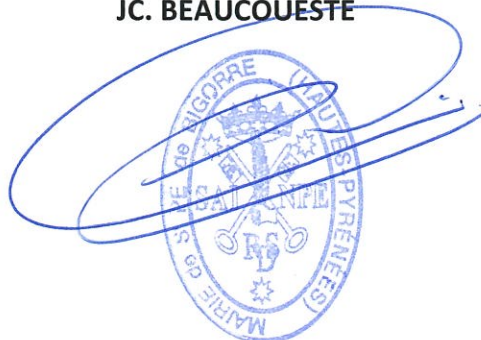
Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Saint-Pé-de-Bigorre,

Le 22 avril 2026

Le Maire,

JC. BEAUQUESTE



**ORDRE DU JOUR
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 30 avril 2026
à 21 h**

- Élection du secrétaire de séance

- approbation des procès-verbaux du 12 mars 2026 et 20 mars 2026
- compte rendu des décisions :
 - Décision 26-4 Attribution maîtrise d'œuvre maison de santé
 - Décision 26-5 Virement de crédit N°1

ADMINISTRATION GENERALE

D 01 ADM – Désignation du délégué du CNAS

FINANCES

D 02 FIN – vote des taux 2026

ONF

D 03 ONF – Forêt communale Saint-Pé : Programme d'actions pour l'année 2026

D 04 ONF – Forêt domaniale indivise de Saint-Pé : Programme d'actions pour l'année 2026

D 05 ONF – Forêt indivise de Montaut Saint-Pé : Programme d'actions pour l'année 2026

D 06 ONF – Forêt indivise de Montaut Saint-Pé : Entretien piste forestière de l'Ardoisière

ADMINISTRATION GENERALE

D 07 ADM – D– Modification des statuts du SIMAJE - Article 6 « Comité syndical »

QUESTIONS DIVERSES